

peut-être falloir une certaine période d'évolution pour en arriver là. Nous sommes partis dans une voie différente, mais j'espère que nous finirons par considérer notre programme d'expansion économique régionale comme préventif plutôt que correctif.

D'après moi, ce n'est pas par des stimulants qu'on y arrivera le mieux, mais par des mesures désincitantes. Il faudrait déterminer les régions où nous voulons que l'industrie s'installe, et celles où nous voulons la décourager de s'implanter. Je suppose que la meilleure façon de le faire serait une forme quelconque d'imposition punitive. Il faudrait pénaliser les entreprises qui s'installent dans les régions où nous croyons que l'industrie est déjà trop concentrée, telles celles des Grands lacs et des environs. Nous devrions imposer des taxes répressives pour empêcher les industries de s'implanter dans des régions où nous ne voulons pas les voir, et il devrait y avoir un barème de taxes répressives pour inciter les industries à s'établir dans les régions où l'imposition fiscale est moindre. Résultat, l'industrie s'établirait dans ces régions fiscalement avantageuses. Ce serait l'industrie en cause qui arrêterait elle-même son choix. Ainsi, si l'on décourageait l'industrie de s'établir dans la région des Grands lacs, elle irait peut-être à Montréal, à Vancouver ou ailleurs. Elle déciderait elle-même et nous ne devrions pas lui forcer la main. C'est ainsi que les régions qui se prêtent le plus à l'expansion se développeraient.

Je partage tout à fait l'avis de certains de mes collègues qui affirment que nous ne faisons pas assez pour les provinces de l'Atlantique, par exemple. Pourtant, il se peut que l'on ne puisse faire guère davantage. Si nous avions des mesures de découragement et laissons l'industrie choisir si elle veut s'établir en Alberta ou en Nouvelle-Écosse, et si, aux termes de ces mesures, l'industrie optait pour l'Alberta ce serait évidemment l'endroit le plus logique pour elle, parce qu'elle aurait pris la décision d'elle-même, sans coercition.

Un programme semblable devrait être assorti d'un autre plus évolué, plus généreux, sur la mobilité de la main-d'œuvre. Il existe, certes, des régions où l'industrie refusera carrément de s'établir. Les habitants de ces régions n'auront donc pas d'emplois. Il n'y aura pas de travail pour eux. Nous devons donc veiller à ce que ces gens déménagent. Il faudra alors, dans ces cas-là, prévoir des allocations beaucoup plus généreuses que celles d'aujourd'hui. Naturellement, une fois ces personnes démenagées et acclimatées, avec le temps, à leur nouveau milieu, il y aura moins de demandes du genre de celles que font actuellement bien des gens dans des régions économiquement faibles.

L'immobilité de la main-d'œuvre est un réel problème qui ajoute au chômage. Je m'entretenais récemment avec un certain nombre de directeurs de mines de ma circonscription. Nous avons discuté de la possibilité d'expédier du charbon de l'Alberta et de l'Est de la Colombie-Britannique dans l'Est du Canada. A l'heure actuelle, la grande partie du charbon employé dans l'Est vient de l'Est des États-Unis. J'ai aussi parlé d'expédier du charbon en Europe, où existe une pénurie. Les aciéries d'Europe veulent notre charbon et elles l'achèteront sans doute à l'avenir.

J'ai demandé à ceux qui exploitent des mines: «Faites-vous quelque chose pour vendre du charbon en Europe et dans l'Est du Canada»? Ils m'ont répondu: «Nous aimerions le faire mais nous ne le pouvons pas. Nous ne

pouvons pas extraire de charbon parce que nous manquons de mineurs». Les mines ont dû aller chercher des Coréens, des Japonais, des Tchécoslovaques, des Anglais parce que les Canadiens ne veulent pas y travailler malgré les conditions très favorables et les salaires les plus élevés de toutes les mines de charbon du Canada. C'est dire que nous devons repenser toute notre attitude en matière de mobilité de la main-d'œuvre et des subventions régionales. Nous devons rationaliser l'ensemble des structures pour nous assurer que nous ne créons pas un cycle ininterrompu de secteurs de dépression et de marasme qui auront besoin d'une aide fédérale et provinciale au moyen de programmes comme ceux que nous examinons aujourd'hui. J'espère que notre programme d'expansion économique régionale finira par arriver à ce résultat.

• (3.20 p.m.)

M. McBride: Monsieur l'Orateur, le député me permettrait-il une question? Le député pourrait-il nous dire s'il croit que le reste du Canada, l'Est de l'Ontario, par exemple, est bien au courant des besoins de cette région en travailleurs supplémentaires?

M. Sulatycky: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas certain qu'on se rende bien compte de ce besoin. Des ouvriers du fond expérimentés sont très demandés. Les centres de Main-d'œuvre du Canada en cherchent pour ces régions minières. Comme ce genre d'activité n'existe peut-être pas dans l'Est de l'Ontario, on n'y est probablement pas au courant de ce besoin.

M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne la question que vient de poser le député de Lanark-Renfrew-Carleton (M. McBride), je crois que le député de Rocky Mountain (M. Sulatycky) serait plus avisé de ne rien prendre pour acquis. Il devrait s'assurer auprès du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Lang) que cette question ne lui est pas étrangère. Il peut arriver, dans un pays aussi étendu et aussi varié que le nôtre que le ministre responsable ne connaisse pas tous les problèmes. Dans ce cas, je suggère au député d'entrer directement en relation avec le ministre. Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration nous a entretenu ce matin de la question du chômage. Il a mentionné une «recrudescence de l'emploi». Il vaudrait beaucoup mieux que cette «recrudescence» nous porte au plein emploi. L'expression du ministre passera peut-être à la postérité. A mon avis, tout chômage est néfaste, qu'il monte ou qu'il descende. Je suggère au ministre d'adopter ce point de vue.

En Saskatchewan, la situation est critique en ce qui concerne le chômage. Dans le *Globe and Mail* de ce matin, j'ai relevé un article ayant trait aux emplettes faites en prévision de Noël. Selon cet article, la situation quant à ce genre d'emplètes sera cette année la même au Canada que l'an dernier, par contre les ventes au détail seront en baisse de 5 p. 100 en Saskatchewan. Voilà, à mon sens, un indice du chômage qui sévit dans cette province et de la pénurie d'argent comptant. J'estime qu'en matière de chômage, la situation qui existe en Saskatchewan ne pourrait être pire.

Je tiens à signaler au ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) que la solution de quelques-uns des problèmes fondamentaux de l'industrie ca-